

STAGE PRO

LANGAGE MUSICAL ET INTERACTION

Par Guillaume ORTI

d'un instant à l'autre..

Du 25 au 29 juillet 2022 - Durée : 30 heures — 5 jours

HORAIRES :

Lundi : 14h30 – 18h30

Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h30-12h30, 14h-17h

Vendredi : 9h30-12h30, 14h-19h (incluant une présentation publique)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agira, de :

- Analyser des éléments de langage musicaux à mettre en jeu (rythme, cycles rythmiques, tonalité, atonalité, timbre, structures formelles, etc...).
- Pratiquer chaque élément de langage musical séparément afin de les rendre familiers.
- Identifier ses besoins d'amélioration (invention de modules de pratique personnalisés en fonction de ses envies, de ses lacunes, de ses projets personnels de développement musical).
- Participer à la construction formelle de la musique mise en œuvre lors du stage.
- Affiner sa qualité d'écoute de soi, des autres et de l'ensemble (prise de conscience de son impact personnel dans le son du groupe).

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Limité à 15 places. Les candidatures sont traitées par ordre d'arrivée après réception de votre CV et lettre de motivation et dans la limite des places disponibles. Une validation par l'équipe pédagogique vous permettra de procéder à votre inscription.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Nous contacter

TARIFS :

Cette formation peut être prise en charge par votre OPCO (AFDAS, UNIFORMATION, FONGECIF..) ou votre employeur (Ville, Conservatoire...), dans le cadre de vos droits à la formation continue. Quelques places sont disponibles en financement individuel. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous établissions un devis.

Contact :

Lisa DUFOUR, attachée de production

administration@uninstantalautre.com

06 25 11 20 29

LIEU DU STAGE

Studio de la compagnie D'un instant à l'autre (2 rue des souillas, 21500 Quincerot) en Côte d'Or à 10mn de la gare de Montbard (TER et TGV).

PRÉREQUIS :

Être un•e musicien•ne professionnelle : personnes dont l'activité professionnelle principale est la pratique de la musique, que ce soit sous dans des contextes de **spectacles vivants** (concerts, spectacle, performances) ou d'enseignement (classes d'instruments, classes d'ensemble, masterclass).

Être un•e musicien•ne en voie de professionnalisation : étudiant•es suivant un cursus donnant accès à la professionnalisation en tant qu'instrumentiste et/ou enseignant•e (type CNSMD, PESM, CFMI, etc...).

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Méthodes mobilisées

En amont du stage, afin de définir un contenu pédagogique adapté, chaque personne inscrite sera contactée par Guillaume Orti pour échanger sur ses besoins et attentes.

Lors du stage, il s'agira de développer un jeu de groupe à partir du répertoire choisi. La réalisation du texte musical (composition) et l'inventivité de l'instant (improvisation) seront traitées à importance égale. Par une conscience affinée de ses choix, l'instrumentiste peut libérer son potentiel expressif tout en révélant celui de ses partenaires de jeu. Tout en développant son imaginaire musical, tout en affirmant sa singularité, chacun•e peut affûter sa disponibilité d'écoute de soi, de l'autre et du groupe. Sonner tout en faisant sonner...

L'accent sera mis sur la réactivité dans le jeu collectif.

Les rouages de chaque composition proposée seront analysés et étudiés pour en identifier les ingrédients compositionnels. Ceux-ci serviront de base à l'interprétation individuelle et collective en tant que langage d'improvisation et par une mise en jeu dans un discours basé sur l'écoute, la prise de parole individuelle, le rapport entre fonction et expression, dans une projection musicale de l'instant.

Outils pédagogiques :

- Analyse 'conceptuelle' de chaque composition : esprit, forme, contenu rythmique, contenu mélodique, contenu harmonique, etc...
- Faire le lien avec les éléments compositionnels et les connaissances théoriques : découpages rythmiques, chiffrages, chemins harmoniques, références historiques, etc...
- Apprentissage 'physique', oral ou écrit, des compositions choisies : chant, clapping, mémorisation à l'instrument, apprentissage de toutes les parties identifiées, etc...
- Improvisations, selon les besoins, sur des éléments compositionnels identifiés : modes, métriques, formes, intervalles, ambitus, etc...
- Exploration des contenus compositionnels : invention dans le cadre des 'schémas' identifiés, extension de ces schémas, invention de nouveaux 'schémas'.
- Recherche timbrale, harmonique, rythmique, modale, etc...
- Invention et réalisation de séquences formelles.
- Connaissance des instruments en présence : prise de conscience des tessitures et des possibilités de chaque instrument.
- Interprétation du répertoire : en vue d'une présentation de fin de stage.
- Également : improvisations libres hors répertoire pour déployer l'imaginaire musical en dehors de tout contexte compositionnel et se mettre au service d'une création collective de l'instant.

Un temps de rapide bilan oral clôturera chaque journée afin d'identifier les évolutions, attentes et nécessités de chacun•e.

Modalités d'évaluation :

Une auto-évaluation sera faite par chaque stagiaire à l'issue de la formation. Le ou la stagiaire aura ainsi la possibilité de se projeter dans le développement des compétences acquises, et repérer les compétences restant à acquérir.

CURRICULUM VITAE DU FORMATEUR

GUILLAUME ORTI

Guillaume Orti est un saxophoniste étonnant et un compositeur prolifique. Il est actif sur la scène des musiques improvisées depuis le début des années 1990.

Cofondateur des collectifs Hask (1993-2005) et Mercoledi & Co (1996-2001), il a toujours mis en avant la pratique et la créativité collective. En tant que compositeur et improvisateur, il travaille sur les relations entre musique, danse, texte et arts visuels.

Il a participé entre autres aux groupes Reverse (avec Olivier Sens), Mâäk Quintet (dir. Laurent Blondiau), Caroline 5tet (dir. Sarah Murcia), The Progressive Patriots (dir. Hasse Poulsen), Thôt (dir. Stéphane Payen), Aka Moon... ainsi qu'à plusieurs projets transculturels de la Fondation Royaumont qui ont fait la part belle aux rencontres entre musiciens et slameurs d'Afrique et de France. En 2012 et 2013 il est directeur artistique du European Saxophone Ensemble (12 jeunes saxophonistes issus de douze pays différents de l'Union Européenne).

Il est aujourd'hui membre des projets Kartet (avec Benoît Delbecq, Hubert Dupont et Samuel Ber), MegaOctet (dir. Andy Emler), Lefebvre <> Orti et FMR Orchestra (dir. Jérôme Lefebvre), Duo Orti/Payen (avec Stéphane Payen), MikMâäk (dir. Laurent Blondiau), Sylvain Cathala Septet, Blue Yonder (dir. Emmanuel Scarpa).

Au sein de la Cie D'un instant à l'autre il participe aux projets suivants : D.U.O. (avec Christine Bertocchi), À la croisée des voies (concerts-parcours dans des lieux patrimoniaux conçus avec C. Bertocchi), Chemins Sonnants (parcours-concerts en forêt conçus avec C. Bertocchi et Didier Petit), Twinning (projet franco-hongrois visuel et sonore), ...ence (projet personnel avec Benoît Delbecq, Ben Grossman, François Verly et Nathan Wouters).



<https://www.uninstantalautre.com/fr/artiste>

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Formation en présentiel dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Mise à disposition :

- Une salle de formation adaptée à la pratique instrumentale ;
- Instruments à vent ;
- Des ressources bibliographiques seront à disposition des stagiaires ;
- Vidéo projecteur ;
- Point chaud.

Dispositif de suivi :

- Feuilles de présence à signer chaque demi-journée.
- Formulaire d'auto-évaluation
- Attestation individuelle de fin de formation délivrée à l'issue de la formation.
- Questionnaire/bilan à remplir par le ou la stagiaire à l'issue de la formation permettant une amélioration des conditions du stage.

LE PROGRAMME

1^{ER} JOUR – LUNDI 25 JUILLET 2022

14h30 à 15h : Présentation sommaire de chacun•e des participant•e•s et de l'intervenant. Rappel des objectifs de la formation par l'intervenant. Présentation du déroulement et du contenu des cinq jours de formation. L'intervenant enjoint les participant•e•s à prendre des notes chaque jour et autorise l'enregistrement des séances.

15h à 16h20 : 1^{ère} **improvisation** collective d'une durée entre 5 et 15 minutes. À partir de cette première improvisation, l'intervenant identifie avec les participant•e•s tous les éléments constitutifs de la musique qui vient d'être jouée (positionnements, attitude de jeu, son d'ensemble, texture sonore, rythme, mélodie, pulsation, forme, structure, etc...).

2^{ème} improvisation. Mise en jeu d'une seconde improvisation suivant le synopsis de la 1^{ère}. À partir de cette deuxième improvisation, identification des éléments de langages musicaux qu'il nécessiteraient une pratique spécifique (rapport de contrastes, d'imitation, jeu sur la pulsation, sur une métrique, rapports harmoniques, contenu mélodique, etc...).

16h20 à 16h30 : Pause. (Moment propice à la prise de notes.)

16h30 à 17h45 : Apprentissage d'un morceau (#1) choisi par l'intervenant par transmission orale (sans partition) directement sur l'instrument : apprentissage à l'oreille de chaque voix, des parties rythmiques, du canevas harmonique, etc...

17h45 à 18h30 : Mise en jeu du morceau (#1) nouvellement appris. (Distribution des voix en fonction de l'instrumentation et définition d'une trame formelle impliquant de l'improvisation)

2^{ÈME} JOUR – MARDI 26 JUILLET 2022

- 9h30 à 10h30 :** Apprentissage d'un morceau (#2) choisi par l'un•e des participant•e•s (voir prise de contact décrite plus haut) par transmission orale (sans partition) directement sur l'instrument : apprentissage à l'oreille de chaque voix, des parties rythmiques, du canevas harmonique, etc...
- 10h30 à 11h50 :** Analyse et identification 'théorique' des éléments constitutifs du morceau (#2) : structure, carrures, contenu rythmique (métrique, dimension, etc...), contenu mélodique (nombre et longueur de phrases, intervalles, ambitus, lien avec le rythme, etc...), contenu harmonique (tonalité, modulations, nature des accords, chiffrage, etc...).
- 11h50 à 12h :** Pause. Moment propice à la prise de notes.
- 12h à 12h30 :** Mise en jeu du morceau nouvellement appris. (Distribution des voix en fonction de l'instrumentation et définition d'une trame formelle impliquant de l'improvisation)
Mise en jeu du morceau (#1) nouvellement appris. (Distribution des voix en fonction de l'instrumentation et définition d'une trame formelle impliquant de l'improvisation)
- 12h30 à 14h :** Pause déjeuner.
- 14h à 15h50 :** Apprentissage d'un morceau (#3) choisi par l'un•e des participant•e•s (voir prise de contact décrite plus haut) par transmission orale (sans partition) directement sur l'instrument : apprentissage à l'oreille de chaque voix, des parties rythmiques, du canevas harmonique, etc...
- 15h50 à 16h :** Pause.
- 16h à 17h :** Analyse et identification 'théorique' des éléments constitutifs du morceau (#3) : structure, carrures, contenu rythmique (métrique, dimension, etc...), contenu mélodique (nombre et longueur de phrases, intervalles, ambitus, lien avec le rythme, etc...), contenu harmonique (tonalité, modulations, nature des accords, chiffrage, etc...).

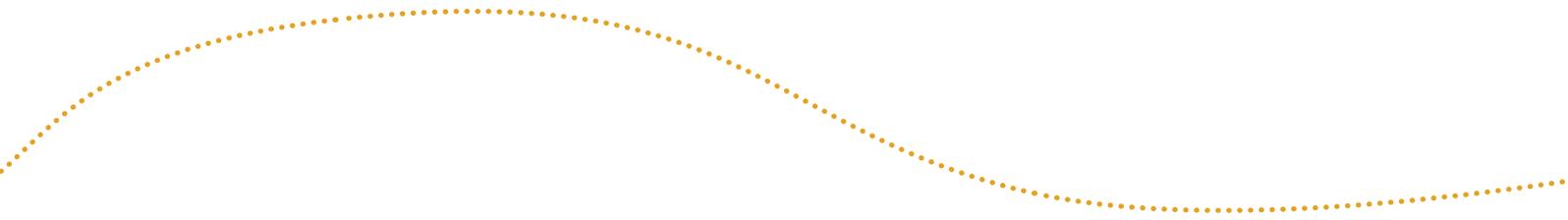
3^{ÈME} JOUR – MERCREDI 27 JUILLET 2022

- 9h30 à 10h :** Énumération théorique des éléments de langage musicaux mis en jeu sur les deux premiers jours.
- 10h à 11h50 :** Atelier de pratique technique sur de la 'syntaxe' musicale :
- conscientisation des intervalles : petits (secondes et tierces), moyen (quartes et quintes), grands (sixte et septièmes), très grands (octaves et au delà)
 - rapport entre harmonie et mélodie : conduites de voix (de 1 à 3 voix) sur l'un des morceaux déjà abordé et construction mélodique à partir de ce canevas
- 11h50 à 12h :** - conscientisation rythmique : placement rythmique choisi en temps réel (lent, rapide, pulsé, rubato, etc...), variations rythmiques
- 11h50 à 12h :** Pause.
- 12h à 12h30 :** Mise en jeu des éléments de langage musical abordés dans la matinée sur l'un des morceaux appris. (Distribution des rôles d'accompagnement musicale et improvisation à tour de rôle)
- 12h30 à 14h :** Pause déjeuner.
- 14h à 15h50 :** Apprentissage d'un morceau (#4) choisi par l'un•e des participant•e•s (voir prise de contact décrite plus haut) par transmission orale (sans partition) directement sur l'instrument : apprentissage à l'oreille de chaque voix, des parties rythmiques, du canevas harmonique, etc...
- 15h50 à 16h :** Pause.
- 16h à 17h :** Analyse et identification 'théorique' des éléments constitutifs du morceau (#4) : structure, carrures, contenu rythmique (métrique, dimension, etc...), contenu mélodique (nombre et longueur de phrases, intervalles, ambitus, lien avec le rythme, etc...), contenu harmonique (tonalité, modulations, nature des accords, chiffrage, etc...).

4^{ÈME} JOUR – JEUDI 28 JUILLET 2022

- 9h30 à 10h20** : Échange-retour sur le travail des trois premiers jours. Énumération des besoins spécifiques à chacun•e dans sa pratique personnelle de l'improvisation. Suggestions et conseils personnalisés sur pistes de travail à mettre en place dans sa pratique instrumentale en vue de situations d'improvisation musicale.
- 10h20 à 11h40** : Atelier sur les « attitudes de jeu – attitudes d'oreille » : positionnement en tant que soliste ou accompagnateur, jeux de contractes, processus d'imitation, Pause. Moment propice à la prise de notes.
- 11h40 à 11h50** : Pause. Moment propice à la prise de notes.
- 11h50 à 12h30** : Mise en jeu des types de positionnement musical sur l'un des morceaux appris. (Distribution des rôles d'accompagnement musicale et improvisation à tour de rôle)
- 12h30 à 14h** : Pause déjeuner.
- 14h à 14h40** : Apprentissage d'un morceau (#5) choisi par l'un•e des participant•e•s (voir prise de contact décrite plus haut) par transmission orale (sans partition) directement sur l'instrument : apprentissage à l'oreille de chaque voix, des parties rythmiques, du canevas harmonique, etc...
- 14h40 à 15h30** : Analyse et identification 'théorique' des éléments constitutifs du morceau (#5) : structure, carrures, contenu rythmique (métrique, dimension, etc...), contenu mélodique (nombre et longueur de phrases, intervalles, ambitus, lien avec le rythme, etc...), contenu harmonique (tonalité, modulations, nature des accords, chiffrage, etc...).
- 15h30 à 15h40** : Pause.
- 16h40 à 17h** : Mise en jeu des cinq éléments de répertoire appris depuis le lundi 25 : une version exploratoire de chacun des morceaux sans limitation de durée.

5^{ÈME} JOUR – VENDREDI 29 JUILLET 2022

- 9h30 à 10h30** : Master Class de l'intervenant sur l'invention d'exercices de pratiques adaptés à ses envies, ses besoins, son niveau. L'intervenant déclinera une bibliographie adaptée au sujet (méthodes, essais, traités, biographies, etc... exposés sur le lieu du stage).
- 13h30 à 10h40** : Pause. Moment propice à la prise de notes.
- 10h40 à 11h** : Organisation, collectivement, de la restitution musicale :
- structure des morceaux intégrant les cinq morceaux appris ET des improvisations totales
- ordre des morceaux
- éléments de langage musical à utiliser
- 11h à 12h30** : Mise en œuvre du répertoire. L'intervenant conçoit ce moment comme la continuité de l'exploration musicale de l'implication de chacun•e en tant qu'improvisateur•trice que comme la préparation d'un 'concert', les participant•e•s faisant ainsi l'expérience de la créativité en temps réel plutôt que de la répétition de la restitution.
- 12h30 à 14h** : Pause déjeuner.
- 

14h à 15h50 : **3^{ème} improvisation** collective mise en jeu selon des indications définies par l'intervenant :
- durée longue (utilisation d'un chronomètre par l'intervenant)
- proportion de jeu de chacun•e (par exemple ne pas s'impliquer plus de 75% du temps et ne pas faire de son plus de 50% de son temps d'implication).

4^{ème} improvisation. Mise en jeu d'une seconde improvisation suivant le synopsis de la 3^{ème} :
- préciser sa•ses prise•s de parole et l'arrêt de sa•ses prise•s de parole
- ré-explore son positionnement dans le groupe
- ré-explore son vocabulaire musical
- ré-ouvrir son écoute au son d'ensemble

5^{ème} improvisation. Mise en jeu d'une troisième improvisation suivant le même synopsis :
- durée plus courte (utilisation d'un chronomètre par l'intervenant)
- aller à l'essentiel !

15h50 à 16h : Pause. Moment propice à la prise de notes.

16h à 16h30 : Discussion :
- retour d'expérience et questions des participant•e•s
- conseils collectifs et personnalisés de l'intervenant

16h30 à 16h40 : remplissage du bilan de stage par les participant•e•s

16h40 à 17h : mise en place de l'espace en vue de la restitution

17h à 18h : Pause. Silence imposé dans l'espace de travail.

18h à 19h : Restitution de fin de stage.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Compagnie D'un instant à l'autre
Association loi 1901
2 rue des souillas - 21500 Quincerot
N° Siret : 483 308 797 00032 - Code APE : 9001 Z
N° de Licencé d'Entrepreneur de Spectacles : 2-1064262
N° d'agrément formation : 26 21 02705 21
N° TVA Intercommunautaire : FR85483308797